



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21132090

Déposé / Reçu

28 OCT. 2021

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0474 193 606**

Nom

(en entier) : **LE PLEIN D'AIR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Communale 44 - 108/3 Ganshoren**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat - Siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2021

L'assemblée, après échange de vues, et à l'unanimité :

Approuve la reconduction du mandat de Madame COCQUYT venu à échéance le 05/05/2021 et ce pour une période de 6 ans venant à échéance le 05/05/2027.

Approuve la reconduction du mandat de la société MABEL HOLDING, Tva n°0427.722.290 représentée par son représentant permanent, Daniel De Mot, au poste d'administrateur et ce pour une durée de 6 ans venant à échéance le 28/12/2027.

Approuve le transfert du siège social vers le Boulevard de la Woluwe n°60 D Bte 01 à 1200 Bruxelles et ce avec effet immédiat.

Donne procuration spéciale à la société J.Jordens - Kreanove pour effectuer les démarches auprès de la BCE et du moniteur Belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).